

# QUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Olivier BRIAND  
Mickaël GOUVARY  
Jean GUILLOT  
Hubert HENRY  
Patrick JOSSO  
Corinne LE MOUËL - RUAUD  
François RODRIGUEZ

*Experts-Comptables  
Commissaires aux comptes*

OGEC COLLEGE SACRE CŒUR  
Association  
4, rue Porte Bergault  
B.P. 12  
56801 PLOERMEL Cedex

---

## RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Exercice clos le 31 août 2021**

[www.ouestconseils.bzh](http://www.ouestconseils.bzh) 



**QUEST CONSEILS AURAY** 8 rue Pierre de Coubertin - BP 80117 - 56401 Auray Cedex - Tél. 02 97 24 23 80 - Fax 02 97 24 82 18 - Email : [contactauray@ouestconseils.fr](mailto:contactauray@ouestconseils.fr)  
*Ouest Conseils Auray - S.A.R.L. au capital de 785 000 € - R.C.S. LORIENT 480 549 120 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne  
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.*

**BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC**

# SOMMAIRE

---

1. **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
2. **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

the 1990s, the number of people with a mental health problem has increased in the UK (Mental Health Act 1983, 1990).

There is a growing awareness of the need to improve the lives of people with mental health problems. The Department of Health (1999) has set out a strategy for mental health care, which includes a commitment to improve the lives of people with mental health problems. This strategy is based on the following principles:

• People with mental health problems should be treated as individuals, with their own needs and wishes.

• People with mental health problems should be given the opportunity to participate in decisions about their care and treatment.

• People with mental health problems should be given the opportunity to live in their own homes and communities.

• People with mental health problems should be given the opportunity to work and to contribute to society.

• People with mental health problems should be given the opportunity to live a full and meaningful life.

The Department of Health (1999) has also set out a number of key objectives for mental health care, which include:

• Reducing the number of people with mental health problems who are admitted to hospital.

• Improving the quality of care and treatment for people with mental health problems.

• Improving the lives of people with mental health problems.

• Improving the support and services available to people with mental health problems.

• Improving the awareness and understanding of mental health problems.

The Department of Health (1999) has also set out a number of key actions for mental health care, which include:

• Improving the quality of care and treatment for people with mental health problems.

• Improving the lives of people with mental health problems.

• Improving the support and services available to people with mental health problems.

• Improving the awareness and understanding of mental health problems.

The Department of Health (1999) has also set out a number of key outcomes for mental health care, which include:

• Reducing the number of people with mental health problems who are admitted to hospital.

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

---

Aux membres de l'Association OGEC COLLEGE SACRE COEUR,

### ▪ **Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OGEC COLLEGE SACRE COEUR relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### ▪ **Fondement de l'opinion**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

*M*

## ▪ Observations

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le(s) point(s) suivant(s) exposé(s) dans l'annexe des comptes annuels :

- La note « Référentiel comptable » exposant le changement de méthode comptable lié à la première application du règlement comptable ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 ;
- La note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels qui concerne les impacts de la crise sanitaire COVID-19.

## ▪ Justification des appréciations

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Référentiel comptable » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de la première application du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation et de la présentation qui en est faite.

## ▪ **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

## ▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## ▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**A Auray, le 24 novembre 2021**

**Le Commissaire aux Comptes**

**QUEST CONSEILS AURAY**

**Mickaël GOUVARY**

<b>BILAN</b>					
<b>ACTIF</b>		<b>Valeurs au 31/08/21</b>			<b>Valeurs au 31/08/20</b>
		<b>Val. Brutes</b>	<b>Amort. &amp; Prov.</b>	<b>Val. Nettes</b>	
Actif immobilisé	Frais d'établissement				
	Concessions, Brevets, droits simil.	6 479	6 306	173	229
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 479</b>	<b>6 306</b>	<b>173</b>	<b>229</b>
	Terrains et aménagements	242 239	112 014	130 225	130 302
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui	9 173 169	4 634 674	4 538 496	2 765 049
	Installations techniques, mat et outillage	1 156 267	731 437	424 830	63 995
	Autres immobilisations corporelles	92 001	55 993	36 008	21 051
	Immobilisations corporelles en cours	100 591		100 591	775 387
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>10 764 268</b>	<b>5 534 117</b>	<b>5 230 150</b>	<b>3 755 783</b>
	Participations	860		860	860
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	432 000		432 000	366 500
	Autres immobilisations financières	429		429	229
	<b>Immobilisations financières</b>	<b>433 289</b>		<b>433 289</b>	<b>367 589</b>
Comptes de liaison permanents					
Comptes de liaison (produits)					
<b>Comptes de liaison</b>					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 204 035</b>	<b>5 540 424</b>	<b>5 663 612</b>	<b>4 123 601</b>	
Actif circulant	<b>Stocks et en-cours</b>				
	<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>68 788</b>		<b>68 788</b>	<b>67 523</b>
	Usagers (familles, élèves)	35 234	7 786	27 448	594
	Usagers douteux, litigieux	7 029	3 119	3 910	
	Fournisseurs débiteurs				
	Personnels et organismes sociaux	787		787	916
	Etat et autres Collectivités publiques	176 169		176 169	148 896
	Autres créances	4 869		4 869	27 543
	<b>Créances</b>	<b>224 088</b>	<b>10 906</b>	<b>213 182</b>	<b>177 950</b>
	Valeurs mobilières de placement	1 414 614		1 414 614	1 605 923
	<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>1 414 614</b>		<b>1 414 614</b>	<b>1 605 923</b>
	Banques, Etablissements financiers et assimilés	801 563		801 563	479 859
	Caisses	75		75	62
	Régies d'avances et accreditifs				
	Virements internes				
<b>Disponibilités</b>	<b>801 637</b>		<b>801 637</b>	<b>479 921</b>	
Charges constatées d'avance	40 499		40 499	63 348	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>40 499</b>		<b>40 499</b>	<b>63 348</b>	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 549 625</b>	<b>10 906</b>	<b>2 538 720</b>	<b>2 394 665</b>	
<b>TOTAL ACTIF GENERAL</b>	<b>13 753 661</b>	<b>5 551 329</b>	<b>8 202 332</b>	<b>6 518 265</b>	

**QUEST CONSEILS AURAY**

8 Rue Pierre de Coubertin

56400 AURAY

Siren 480 549 120

<b>BILAN</b>					
<b>PASSIF</b> <small>(En Euros)</small>		<b>Valeurs au 31/08/21</b>			<b>Valeurs au</b>
		<b>Val. Brutes</b>	<b>Amort. &amp; Prov.</b>	<b>Val. Nettes</b>	<b>31/08/20</b>
	Valeur du patrimoine intégré	1 773 437		1 773 437	1 758 487
	Fonds statutaires				
	Apports sans droit de reprise				
	Legs et donations avec contrepartie à l'actif				14 949
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'invest.affect.biens renouvelables				577 562
	<b>FONDS PROPRES STATUTAIRES ET COMPLEMENTAIRES</b>	<b>1 773 437</b>		<b>1 773 437</b>	<b>2 350 998</b>
	Réserves statutaires				
Fonds propres	Réserves d'investissements	1 759 982		1 759 982	1 676 357
	Réserves de trésorerie				
	Autres réserves				
	<b>RESERVES</b>	<b>1 759 982</b>		<b>1 759 982</b>	<b>1 676 357</b>
	<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>1 470 626</b>		<b>1 470 626</b>	<b>658 968</b>
	<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>430 775</b>		<b>430 775</b>	<b>83 625</b>
	<b>TOTAL DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>5 434 820</b>		<b>5 434 820</b>	<b>4 769 948</b>
	Apports avec droit de reprise				
	Legs et donations assortis d'une obligation				
	Subventions d'invest.affect.biens renouvelables				565 581
	<b>TOTAL DES FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>				<b>565 581</b>
	Subventions d'équipements	866 385	557 392	308 993	
	Taxe d'apprentissage	69 700	61 510	8 190	12 764
	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS AMORTISSABLES</b>	<b>936 085</b>	<b>618 902</b>	<b>317 183</b>	<b>12 764</b>
	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>6 370 905</b>	<b>618 902</b>	<b>5 752 003</b>	<b>5 348 293</b>
Provisions	Provisions pour risques	21 270		21 270	67 523
	Provisions pour pensions et obligations simil.	35 546		35 546	31 390
	Provisions pour gros entretien				
	Provisions pour charges				
	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>56 816</b>		<b>56 816</b>	<b>98 913</b>
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	4 026		4 026	5 665
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés				
	Fonds dédiés sur legs et donations affectés				
	<b>TOTAL FONDS DÉDIÉS ①</b>	<b>4 026</b>		<b>4 026</b>	<b>5 665</b>
LIAISON	Comptes de liaison permanents				
	Comptes de liaison (charges)				
	<b>TOTAL COMPTES DE LIAISON</b>				
Dettes	Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit ②	2 067 820		2 067 820	742 034
	Avances et acomptes reçus des usagers	1 646		1 646	1 659
	Dettes fournisseurs	42 014		42 014	115 900
	Dettes fiscales et sociales	99 457		99 457	100 402
	Dettes sur immobilisations	88 590		88 590	6 670
	Autres dettes	82 245		82 245	91 789
	Produits constatés d'avance	7 716		7 716	6 939
	<b>TOTAL DETTES ③</b>	<b>2 389 487</b>		<b>2 389 487</b>	<b>1 069 394</b>
	<b>TOTAL PASSIF GENERAL</b>	<b>8 821 234</b>	<b>618 902</b>	<b>8 202 332</b>	<b>6 510 263</b>

① Détail dans l'Annexe

② Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 0 €

③ Dont à plus d'un an : 1 881 526 €, dont à moins d'un an : 507 961 €

**QUEST CONSEILS AURAY**

8 Rue Pierre de Coubertin  
56400 AURAY  
Siren 480 549 120

**COMPTE DE RESULTAT**

COMPTE DE RESULTAT (En Euros)	Ex 2020/21	Ex 2019/20
Vente de prestations de services aux familles	912 965	723 541
Concours Publics	1 002 887	991 022
Ventes de produits et marchandises	14 881	11 541
Produits des activités annexes	55 015	108 430
Subventions d'exploitation	50 186	45 033
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 825	18 936
Autres produits de gestion courante	36	8 150
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION [1]</b>	<b>2 037 795</b>	<b>1 906 654</b>
Achats de marchandises	13 566	8 984
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	609 464	566 194
Variation de stocks		
Autres charges externes	254 733	252 774
Impôts, taxes et versements assimilés	40 544	40 560
Salaires et traitements	415 176	415 866
Charges sociales	171 000	167 603
Dotations aux amortissements des immobilisations	368 116	315 436
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	3 723	1 748
Dotations aux provisions	4 156	4 447
Autres charges de gestion courante	20 643	1 501
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION [2]</b>	<b>1 901 121</b>	<b>1 775 112</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION [1-2]</b>	<b>136 674</b>	<b>131 542</b>
Remboursement des frais sur opérations faites en commun [3]		
Quote-part des frais sur opérations faites en commun [4]		
Produits financiers		
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 730	64 020
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS [5]</b>	<b>13 730</b>	<b>64 020</b>
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	18 948	13 191
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES [6]</b>	<b>18 948</b>	<b>13 191</b>
<b>RESULTAT FINANCIER [5-6]</b>	<b>-5 218</b>	<b>50 829</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS [1+2+3+4+5+6]</b>	<b>131 456</b>	<b>182 971</b>

**OUEST CONSEILS AURAY**

8 Rue Pierre de Coubertin

56400 AURAY

Siren 480 549 120

COMPTE DE RESULTAT	Ex 2020/21	Ex 2019/20
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	172 229	19 015
Sur opérations en capital	95 554	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	46 253	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS [7]</b>	<b>314 036</b>	<b>19 015</b>
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 149	2 181
Sur opérations en capital	2 275	31 153
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		67 523
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES [8]</b>	<b>9 424</b>	<b>100 857</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL [7-8]</b>	<b>304 612</b>	<b>-81 842</b>
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives [9]	5 293	16 903
<b>TOTAL DES PRODUITS [1+3+5+7]</b>	<b>2 365 561</b>	<b>1 939 689</b>
<b>TOTAL DES CHARGES [2+4+6+8+9]</b>	<b>1 934 786</b>	<b>1 906 064</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>430 775</b>	<b>83 625</b>

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL EMPLOI DES CONTRIBUTIONS RECUES</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS RECUES</b>		

**OUEST CONSEILS AURAY**  
 8 Rue Pierre de Coubertin  
 56400 AURAY  
 Siren 480 549 120

L'ANNEXE

## L'ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

### INFORMATIONS GENERALES

#### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Un Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) est une association loi 1901 dont l'objet social est la gestion d'un établissement scolaire privé. L'OGEC est doté de deux organes :

- L'Assemblée Générale (AG), organe de délibération. Elle rend compte aux adhérents et détermine les grandes orientations.
- Le Conseil d'Administration (CA), organe d'administration. Il est élu par l'AG, gère l'établissement et élit le bureau (Président, secrétaire et trésorier).

Le Collège Sacré Cœur est un établissement exerçant sous tutelle Diocésaine et sous contrat d'association avec l'État dans le cadre la loi sur l'enseignement privé du 31 décembre 1959.

L'établissement dispense les activités suivantes :

- Collège
- Restauration

#### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les événements suivants ont eu une incidence significative sur les activités de l'Ogec et les comptes :

- Crise sanitaire COVID 19 : L'établissement n'a pas été fermé durant l'année scolaire 2020/21, mais certains secteurs d'activité ont pu être impactés : Les voyages et les sorties scolaires.
- L'établissement n'a pas eu recours au chômage partiel.
- Aucun voyage scolaire n'a été organisé durant l'année 2020/21. S'agissant des voyages scolaires initialement prévus durant l'année 2019/20, ils n'ont pu se dérouler durant l'année scolaire 2020/21. Les opérations financières les concernant restent inscrites au bilan dans les comptes suivants : fournisseurs avances et acomptes, pour un total de 67 522 €.

#### ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Évènements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration mais qui n'ont pas de lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture :

- Néant

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### DUREE ET DATE DE L'EXERCICE COMPTABLE

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

L'exercice N-1 a une durée de 12 mois.

### REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/2021 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. La nomenclature comptable est celle recommandée par la FNOGEC (Fédération Nationale des Organismes de Gestion des établissements de l'Enseignement Catholique).

### DEROGATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- Néant

### CHANGEMENTS COMPTABLES

Changements de méthode comptable, changements de réglementation :

- L'application du règlement ANC 2018-06 réformant certaines pratiques comptables du secteur non lucratif entraîne les changements suivants :
- Les subventions d'investissements publiques, antérieurement comptabilisées directement dans les fonds associatifs, sont, à compter de l'exercice 2020/21 inscrites en comptes 13 et amorties par le compte de résultat (comptes 777) selon le même rythme que les biens qu'elles financent.
- Les subventions comptabilisées antérieurement à l'ouverture de cet exercice ont fait l'objet d'un retraitement rétrospectif, selon ces principes, au 1er jour de l'exercice. Les comptes 102 et 103 sont soldés.
- Les contributions financières d'origine privée sont inscrites en produits d'exploitation ou en produits exceptionnels, selon leur caractère.

Changements d'estimation, changements de modalités d'application :

- Néant

Corrections d'erreurs :

- Néant

## NOTES SUR LE BILAN

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la Direction).

Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations. Ils comprennent les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation.

Tableau des mouvements des immobilisations : du 01/09/2020 au 31/08/2021

IMMOBILISATIONS		Valeur brute ouverture exerc.	Augmen-tations	Dimi-nutions	Virements de poste à poste	Valeur brute clôture exerc.	
Incor	Frais d'établissement						
	Autres immobilisations corporelles	7 451	558	1 530		6 479	
	<b>TOTAL I</b>	<b>7 451</b>	<b>558</b>	<b>1 530</b>		<b>6 479</b>	
Corporelles	Terrains	232 684	9 555			242 239	
	Constructions et IAA	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui	7 150 020	1 285 193	14 415	752 371	9 173 169
	Installations techniques, matériels et outillages		639 819	417 353	64 963	164 057	1 156 267
		Inst.générales, agencts, aménag.divers	164 057			-164 057	
		Matériel de transport	5 790				5 790
	Autres immos. Corporelles	Matériel de bureau & informatique	14 045	18 698			32 743
		Mobilier	17 699	30 441		5 329	53 468
		Diverses					
	Immobilisations corporelles en cours	775 387	82 904		-757 700	100 591	
Avances et acomptes							
<b>TOTAL II</b>	<b>8 999 501</b>	<b>1 844 145</b>	<b>79 578</b>		<b>10 764 268</b>		
PU	Immobilisations grevées de droit						
	<b>TOTAL III</b>	<b>8 999 501</b>	<b>1 844 145</b>	<b>79 578</b>		<b>10 764 268</b>	
Financières	Participations	860				860	
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	366 729	65 700			432 429	
<b>TOTAL IV</b>	<b>367 589</b>	<b>65 700</b>			<b>433 289</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 374 540</b>	<b>1 810 405</b>	<b>80 206</b>		<b>11 204 035</b>	

Les constructions en cours au 31/08/2021 se chiffrent à 94 148 € dont 84,01 K€ pour la rénovation du bâtiment C et 10 K€ pour la mise en place de portails.

Les engagements restants se chiffrent à 1 716 K€ pour la rénovation du bâtiment C, 100 K€ pour les sanitaires garçons et 90 K€ pour la sécurisation des portails.

Les financements externes à venir sont les suivants :

- Subventions : 0 €
- Emprunts : 0 €

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Seules les constructions font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Équipement lourd de restauration	8 à 12 ans	8,33 à 12,5 %
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Mobilier cantine et hébergement	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel pédagogique (hors informatique)	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel de bureau (hors informatique)	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Équipements pédagogiques lourds (par la taxe d'apprentissage)	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	1 à 3 ans	33,33 à 100 %
Matériel de reprographie	1 à 3 ans	33,33 à 100 %
Logiciels	1 an	100 %

Tableau des mouvements des amortissements : du 01/09/2020 au 31/08/2021

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur ouverture exerc.	Dotations	Amortiss. Sortis	Virements de poste à poste	Valeur clôture exerc.	
Incorp.	Frais d'établissement						
	Autres immobilisations corporelles	7 222	614	1 530		6 306	
TOTAL I		7 222	614	1 530		6 306	
Corporelles	Terrains et aménagements	102 382	9 632			112 014	
	Constructions et IAAA	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui	4 384 971	288 401	13 921	-24 778	4 634 674
	Installations techniques, matériels et outillages		575 824	67 791	63 182	151 003	731 437
		Inst.générales, agencets, aménag.divers	149 259			-149 259	
	Autres immos. Corporelles	Matériel de transport	5 790				5 790
		Matériel de bureau & informatique	9 584			18 256	27 840
Mobilier		15 906	1 679		4 778	22 363	
Diverses							
TOTAL II		5 243 717	367 502	77 103		5 534 117	
TOTAL GENERAL		5 250 940	368 116	78 633		5 540 424	

## DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIFS CIRCULANTS

Tableau des mouvements des dépréciations : du 01/09/2020 au 31/08/2021

OBJET DES DEPRECIATIONS		Valeur ouverture exerc.	Augmen- tations	Dimi- nutions	Valeur clôture exerc.
Dépréciations	Stocks et en-cours				
	Comptes usagers (familles, élèves)	8 207	3 723	187	11 743
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	<b>TOTAL</b>	<b>8 207</b>	<b>3 723</b>	<b>187</b>	<b>11 743</b>
Dettes et reprises	D'exploitation		3 723	187	
	Financières				
	Exceptionnelles				

## ÉTAT DES CRÉANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Ventilation des créances au 31/08/2021

ÉTAT DES CRÉANCES		Valeur brute	A 1 an ou plus	A plus d'1 an
Non immobilise	Créances rattachées à des participations	860		860
	Prêts	432 000		432 000
	Autres créances	429		429
	<b>TOTAL I</b>	<b>433 289</b>		<b>433 289</b>
Actif circulant	Fournisseurs, avances et acomptes	68 788	68 788	
	Créances sur usagers	42 263	42 263	
	Personnel et comptes rattachés	787	787	
	État et autres collectivités publiques	176 169	176 169	
	Fédérations, associations et apparentées			
	Charges constatées d'avance	40 499	40 499	
	Autres créances	4 869	4 869	
	<b>TOTAL II</b>	<b>333 374</b>	<b>333 374</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>766 663</b>	<b>333 374</b>	<b>433 289</b>

## FONDS PROPRES

Les subventions d'investissement sont dorénavant inscrites au passif du bilan dans la rubrique correspondante et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement des biens financés (cf changements méthodes supra). L'amortissement constaté est de 87 660 € pour cet exercice.

La taxe d'apprentissage affectée à l'investissement est amortie par le compte de résultat en fonction de la durée de vie économique des biens, soit un amortissement de 7 894 € pour cet exercice.

Tableau des mouvements des Fonds propres : du 01/09/2020 au 31/08/2021

FONDS PROPRES		Valeur ouverture exerc.	Augmen- tations	Dimi- nutions	Virements de poste à poste	Valeur clôture exerc.
Fonds propres	Valeur du patrimoine intégré	1 758 487			14 949	1 773 437
	Fonds statutaires					
	Apports sans droit de reprise					
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	14 949			-14 949	
	Ecart de réévaluation					
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	577 562			-577 562	
	<b>TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE (1)</b>	<b>2 350 998</b>			<b>-577 562</b>	<b>1 773 437</b>
	Réserves statutaires					
	Réserves pour investissements	1 676 357			83 625	1 759 982
	Réserves de trésorerie					
Autres réserves						
<b>TOTAL RESERVES (2)</b>	<b>1 676 357</b>			<b>83 625</b>	<b>1 759 982</b>	
Report à nouveau (3)	658 968			811 658	1 470 626	
Résultat (4)	83 625	430 775		-83 625	430 775	
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I) = 1+2+3+4</b>	<b>4 769 948</b>	<b>430 775</b>		<b>284 696</b>	<b>5 434 820</b>	
Autres fonds propres	Apports avec droit de reprise					
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	565 581			-565 581	
	<b>TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE (5)</b>	<b>565 581</b>			<b>-565 581</b>	
	Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	66 379	3 320			69 700
	Subventions d'équipement		65 169		801 216	866 385
	Amortissement taxe d'apprentissage affectée à l'équipement	-53 616	-7 894			-61 510
	Amortissement subventions d'équipement		-87 660		-469 732	-557 392
<b>TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUVELABLES (6)</b>	<b>12 764</b>	<b>-27 865</b>		<b>331 696</b>	<b>317 183</b>	
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II) = 5+6</b>	<b>578 345</b>	<b>-27 865</b>		<b>331 696</b>	<b>317 183</b>	
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I+II)</b>	<b>5 348 293</b>	<b>403 710</b>			<b>5 752 003</b>	

**PROVISIONS**

Pour risques :

- Sans objet

Pour Pensions et obligations similaires :

- La provision pour indemnités de départ à la retraite a été évaluée à partir d'un taux d'actualisation de 0.77% et d'un taux de GVT de 1.5%. En application de la convention collective EPNL l'indemnité est calculée en référence à la section 9, article 6.3. Pour l'exercice clos le 31/08/2021, elle est évaluée à 35 546 €.

Pour gros entretien :

- Sans objet

Pour charges :

- Sans objet

Tableau des mouvements des Provisions : du 01/09/2020 au 31/08/2021

OBJET DES PROVISIONS		Valeur ouverture exerc.	Augmen- tations	Dimi- nutions	Valeur clôture exerc.
Provisions	Risques	67 523		46 253	21 270
	Pensions et obligations similaires	31 390	4 156		35 546
	Gros entretien				
	Autres provisions pour charges				
	<b>TOTAL</b>	<b>98 913</b>	<b>4 156</b>	<b>46 253</b>	<b>56 816</b>
Dépenses et charges	D'exploitation		4 156		
	Financières				
	Exceptionnelles			46 253	

## FONDS DEDIES

Tableau des mouvements des Fonds dédiés : du 01/09/2020 au 31/08/2021

NATURE	Fonds à engager à l'ouvert.de l'exercice.	Augment. : engagements à réaliser	Diminution : Utilisation sur l'exercice	Fonds restant à engager à la clôture de l'exercice
Subventions de fonctionnement	5 665		1 639	4 026
Dons manuels affectés				
Legs et donations affectées				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 665</b>		<b>1 639</b>	<b>4 026</b>

## ÉTAT DES DETTES ET ASSIMILÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Ventilation des dettes au 31/08/2021

ÉTAT DES DETTES	Valeur brute	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ①	2 067 820	186 294	1 881 526
Avances et acomptes reçus des usagers	1 646	1 646	
Dettes fournisseurs	42 014	42 014	
Dettes fiscales et sociales	99 457	99 457	
Dettes sur immobilisations	88 590	88 590	
Autres dettes	82 245	82 245	
Produits constatés d'avance	7 716	7 716	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 389 487</b>	<b>507 961</b>	<b>1 881 526</b>

① Emprunts souscrits en cours d'exercice :	1 500 000 €
Emprunts remboursés en cours d'exercice :	174 328 €

## AUTRES PASSIFS

- Néant

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### EFFECTIF SALARIES ET ENSEIGNANTS

La masse salariale est composée des salaires des personnels de droit privé. L'association n'étant pas soumise à la TVA, elle est redevable de la taxe sur les salaires.

Les enseignants sont, sauf cas spécifiques, contractuels d'État et rémunérés directement par lui.

Ventilation des effectifs en ETP : du 01/09/2020 au 31/08/2021

CATEGORIES	Ex 2020/21	Ex 2019/20	Ex 2018/19
Salariés	12	11	11
Enseignants	50	61	59
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>62</b>	<b>72</b>	<b>69</b>

### REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont le Chef d'Établissement, le Président et le Trésorier. Le Président et le Trésorier ne percevant aucune rémunération, communiquer la rémunération des trois plus hauts dirigeants reviendrait à donner une information individuelle préjudiciable à son caractère confidentiel (réponse ministérielle n°01630, J.O. Sénat).

### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ventilation des honoraires : du 01/09/2020 au 31/08/2021

TYPE DE PRESTATION	Valeur TTC
Certification des comptes	4 450
Autres prestations	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 450</b>

## RESULTAT EXCEPTIONNEL ET TRANSFERT DE CHARGES

Exercice du : 01/09/2020 au 31/08/2021

### PRODUITS EXCEPTIONNELS SIGNIFICATIFS

- Sinistres tempête, cage d'escalier, but hand, dégâts des eaux : 2 009,86 €
- Remboursement ERASMUS LETTONIE : 2 742,30 €

### CHARGES EXCEPTIONNELLES SIGNIFICATIVES

- Remplacement et pose but de hand suite sinistre : 2 214,48 €
- PLOERMEL Classe orchestre 19/20 : 1 500,00 €

### TRANSFERTS DE CHARGES SIGNIFICATIFS

- Néant

## AUTRES INFORMATIONS

### ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS ET DONNES

Exercice du : 01/09/2020 au 31/08/2021

#### ENGAGEMENTS DONNES

- Néant

#### ENGAGEMENTS REÇUS

- Emprunt 1 500 K€



## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 août 2021**

---

**Aux membres de l'Association OGEC COLLEGE SACRE CŒUR,**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

### **▪ CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

**A Auray, le 24 novembre 2021**

**Le Commissaire aux Comptes**

**QUESY CONSEILS AURAY**

**Mickaël GOUVARY**

